

VOS QUESTIONS

- Quel métier pour moi demain avec mon handicap ?
- La filière de l'industrie aéronautique et spatiale m'est-elle accessible ?
- Où me renseigner ?
- Comment procéder ?



NOTRE RÉPONSE

- Vous êtes reconnu travailleur handicapé.
- Vous possédez au minimum un CAP/ BEP technique.
- Vous êtes motivé pour acquérir les compétences indispensables pour intégrer l'industrie aéronautique et spatiale.
- Vous appréciez le travail en équipe.
- Vous êtes minutieux et rigoureux.

CONTACTEZ-NOUS !

hanVol

www.hanvol-insertion.aero



Cette association est pour vous !
Contactez-nous!
Déposez votre CV!

Contact : Jean-Pierre Ramelet

Tél : 01 55 06 07 84 / 06 23 08 86 20

delegue@hanvol-insertion.aero

Conception graphique : edomecdesign@gmail.com/ Crédits photos : frise intérieure, vignettes 1, 2, 4 et 5 : ©groupe SAFRAN; vignette 3 : ©groupe DASSAULT. Frise extérieure, vignette 1 : ©groupe SAFRAN, vignette 2 : ©iStockphoto.com/liseagne, vignette 3 : groupe SAFRAN. Le contenu des photos ©iStockphoto est utilisé à des fins purement illustratives et les personnes représentées sont des mannequins.

L'industrie aéronautique et spatiale se mobilise pour la formation et l'insertion dans l'emploi des personnes handicapées



Recherche activement des candidatures motivées pour des métiers diversifiés dans le cadre de contrats en alternance (accessibles aux plus de 26 ans)

A l'initiative du
avec le soutien de l'agefiph



GIFAS

avec les entreprises



THALES



AIRBUS



DÉFENSE & SPACE



AIRBUS

LIEBHERR

MBDA



UTC Aerospace Systems



DASSAULT



on system

P3 VOITH

hanvol

UNE INITIATIVE
DE LA PROFESSION
AÉRONAUTIQUE
ET SPATIALE

www.hanvol-insertion.aero



THALES



MBDA
MISSILE SYSTEMS



Ces 6 entreprises adhérentes,
ont fondé l'association HANVOL
sous l'égide du



Rejointes depuis par  AIRBUS



LIEBHERR

P3 | VOITH
aerospace

Elle a pour objectif :

**LA FORMATION ET L'INSERTION
DANS L'INDUSTRIE AÉRONAUTIQUE
ET SPATIALE
DES PERSONNES HANDICAPÉES**

NOTRE DÉMARCHE

- Recensement des contrats en alternance ouverts dans les entreprises adhérentes.
- Lancement du pré-recrutement auprès des organismes spécialisés.
- Sélection des candidat(e)s.
- Mise en place d'une préformation.
- Mise en relation Candidat(e)s/ Entreprises.



QUEL PROFIL?

- Bénéficiaires de la loi de février 2005
- De formation initiale CAP/BEP mini jusqu'à Bac +3, +4
- Présentant des aptitudes compatibles avec le métier envisagé
- Justifiant des qualités telles que rigueur, minutie, esprit d'équipe, dynamisme...

VOTRE PARCOURS

- Dépose de votre CV et lettre de motivation sur le site d'HANVOL : www.hanvol-insertion.aero
- Entretien de pré- recrutement
- Préformation de 10 semaines (Travail sur votre projet professionnel, remise à niveau, atelier CV, préparation des entretiens)
- Présentation de votre candidature aux entreprises
- Signature contrats de formation par alternance candidat(e)s/entreprises / centre de formation.

QUELS MÉTIERS?

- Ajusteur/ Monteur,
- Usineur,
- Chaudronnier,
- Mécanicien aéronautique,
- Mécanicien avionique,
- Câbleur,
- Électronicien,
- Technicien logistique,
- Dessinateur projeteur,
- Ingénierie,
- Fonctions supports,
...